

CHAMPIONNATS AVVF INDIVIDUELS PAR CATÉGORIES D'ÂGE 2026

Le CTT Rossens a le plaisir de vous inviter aux Championnats AVVF Individuels par catégories d'âge 2026.

Date : DIMANCHE 27 septembre 2026, dès 08h30

Lieu : Salle de sport de Farvagny, Chemin des Cleyettes 51, 1726 Farvagny

Un parking gratuit est à disposition.

SÉRIES PLANIFIÉES

Simples :	Messieurs	O40 / O50 / O60 / O70-O90
	Dames	O40-O90
	Garçons	U11 / U13 / U15 / U17 / U19
	Filles	U11-U13/ U15 / U17 / U19
Doubles :	Messieurs	O40 / O50 / O60 / O70-O90
	Dames	O40-O90
	Garçons	U11-U13 / U15 / U17 / U19
	Filles	U11-U15 / U17-U19
	Mixtes	U11-U15/ U17-U19 / O40-O90

INSCRIPTIONS

Par le formulaire en ligne, jusqu'au **mardi 15 septembre 2026 à 23h59**, à l'adresse :

[Championnats AVVF catégories d'âges 2026 – AVVF](#)

FINANCES D'INSCRIPTION

Toutes les séries de simple, par série	Fr. 10.00
Toutes les séries de double, par série	Fr. 7.00
Carte de tournoi, par joueur / joueuse	Fr. 5.00

Les clubs recevront une facture avec le décompte des inscriptions après le tournoi.

Une fois les tirages réalisés, les finances d'inscription sont dues pour les joueurs y figurant. En cas d'absence non excusée le montant des frais d'inscription est majoré d'une amende selon le RF STT (+ CHF 20.-).

JURY

Président :	Christophe Skultety, CTT Rossens
Membres :	Olivier Aïoutz, CTT Rossens Fabrice Descloux, AVVF

JA ET TIRAGE AU SORT

JA	: Bertrand Veuthey
Tirage	: sera publié le vendredi 18 septembre 2026, 18:00 à l'adresse suivante:

[Championnats AVVF catégories d'âges 2026 – AVVF](#)

SÉRIES, CATEGORIES ET HORAIRES DEFINITIFS

En fonction des inscriptions effectives après la fermeture du formulaire, les séries, catégories et/ou systèmes de jeu pourront être modifiés ou adaptés par le JA dans l'intérêt sportif de la compétition (p.ex. regroupement de séries ou de catégories).

Les horaires de début des séries ainsi que ceux des remises de médailles seront communiqués sur la même adresse web : [Championnats AVVF catégories d'âges 2026 – AVVF](#) également le vendredi 18 septembre 2026 à 18:00.

DISPOSITIONS RÉGLEMENTAIRES

Le règlement sportif STT est applicable pour cette manifestation. Nous vous rappelons toutefois les dispositions suivantes :

- Ce championnat est réservé aux joueurs licenciés au sein d'un club de l'AVVF appartenant aux catégories U11 à U19 (jeunesse) ainsi que O40 à O90 (seniors), ainsi qu'aux T-Card appartenant à ces mêmes catégories résidant dans les cantons de Vaud, Valais ou Fribourg.
- L'inscription en "libre / disponible" pour les doubles est acceptée et, lors du tirage, le JA formera les paires selon le RS STT.
- En double, un joueur U peut s'inscrire dans une catégorie d'âge supérieure, tandis qu'un joueur O peut s'inscrire dans une catégorie d'âge inférieure.
- Pour les doubles, la formule de jeu est l'élimination directe.
- Pour les simples, la formule de jeu est par groupes de 3 ou 4 joueurs, avec 2 qualifiés par groupe, puis un tableau à élimination directe.
- Les Dames / Filles ne sont pas admises dans les séries Messieurs / Garçons, sauf en cas de regroupement par manque d'inscriptions.
- Les balles utilisées seront des DHS*** (prêtées par les organisateurs) de couleur blanche, et par conséquent les tenues (t-shirts, maillots, shorts ou jupettes) devront être de couleur nettement différent de blanc.
- Selon l'article 140.3.2 du règlement sportif STT 2026/2027 : Jusqu'à 24 heures avant le début du jour du tournoi auquel il est inscrit, un joueur peut s'excuser sans perdre 20 points ELO. Si un joueur est absent sans excuse d'un tournoi auquel il s'est inscrit ou s'il déclare forfait avant ou pendant le tournoi, il perd 20 points ELO, à moins que le joueur ne puisse présenter dans les 3 jours à l'organe compétent un certificat médical attestant qu'il a déclaré forfait pour cause de blessure ou maladie. Dans ce cas, seuls sont comptabilisés les résultats si au minimum un point du match concerné a été joué.
- Sont réservées les dispositions du règlement financier de STT fixant l'amende en cas d'absence non excusée (amende CHF 20.-).
- Pour annoncer leur absence **avant** la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés de se désinscrire via la plate-forme <https://tt-turnier.ch>
- Pour annoncer leur absence **après** la fermeture du formulaire d'inscription, les joueurs sont priés de le faire directement par mail à l'adresse dt@avvf.ch.
- Responsabilité : les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol, dégât ou accident ; les participants doivent être assurés en cas d'accident ou de dommages causés à des tiers (RC).

BUVETTE ET RESTAURATION

Un stand de nourriture chaude avec des pâtes, de la petite restauration, ainsi qu'une buvette avec boissons fraîches et chaudes seront à disposition des participants et spectateurs.

Le CTT Rossens se réjouit de vous retrouver pour ces Championnats AVVF Individuels par catégories d'âge et vous présente ses salutations sportives.

CTT Rossens, le 31 juillet 2026